



Compte-rendu du CTSD comité technique spécial départemental de l'Aube vendredi 16 octobre 2020

Après les déclarations préalables, M. Bablon revient sur les stages de remise à niveau dans le 1er degré.

Après les remontées des collègues, il aurait fallu financer 83 projets mais l'enveloppe départementale était limitée au départ à 45. L'administration a dû faire des choix car elle n'a pu financer que 80 dispositifs après négociation.

Les élus de la FSU répondent que l'on a renvoyé aux équipes le fait d'annoncer aux familles ces choix. Les collègues ont dû revenir vers celles auprès desquelles ils avaient insisté au départ pour qu'elles s'inscrivent.

Nous insistons sur le fait qu'il est incroyable qu'il n'y ait pas eu d'anticipation surtout après des mois de confinement. Il était prévisible qu'il y aurait une forte demande de « remise à niveau » venant des familles et de leurs enfants. Au final, l'administration prévoit au départ seulement 45 dispositifs alors qu'il y a quasiment le double à financer.

Nous lisons le message d'une collègue qui explique son impression d'être abandonnée, lâchée par l'administration qui l'a laissée seule devant les familles pour annoncer la fermeture du dispositif.

M. Bablon répond que les raisons sont budgétaires, qu'il s'agit de la responsabilité du ministère. Il va envoyer un courrier aux quelques collègues qui ont été obligés d'annuler ces stages pour rappeler son soutien.

M. Bablon revient sur les SEGPA. Il n'accepte pas les termes de « violence institutionnelle » et « beaux mots d'inclusion ». Il estime qu'une véritable politique d'inclusion est mise en place dans le département. Il explique que les SEGPA doivent évoluer vers davantage d'inclusion. Il termine en expliquant que l'inclusion doit être l'affaire de tous, pas d'une structure.

Sur les masques inclusifs (transparents), il va y en avoir 2 par enseignant du 1er degré et 1 par enseignant du 2nd degré ayant des élèves malentendants. Cela représente environ 130 masques pour l'Aube.

Le recensement des moyens n'a pas été facile car certaines circonscriptions et certains chefs d'établissements n'ont pas renvoyé l'enquête dans les temps.

Nous avons ajouté que les AESH doivent être concernés également.

L'administration reconnaît qu'ils avaient été oubliés dans le comptage initial mais que cela doit être réglé à présent.

Sur les masques DIM possiblement toxiques, l'administration se méfie du site Reporterre à l'origine de l'information. Des avis contradictoires circulent sur internet.

Nous expliquons que nous avons lu ces avis également, le problème qui se pose est que nous sommes exposés de manière prolongée à ces masques et qu'il est important maintenant d'avoir une étude indépendante sur la qualité des masques. Nous nous étonnons d'ailleurs que le ministre ne dise pas clairement qu'il va en commander une.

L'administration ne sait ce que le ministère compte faire sur cette question.

Bilan de rentrée 2nd degré :

Chiffres en attente de validation.

En collège, 12 263 élèves, soit une baisse de 93 élèves (contre une prévision de -134 élèves en mars 2020). Des nombreuses inscriptions fin août expliquent cette différence.

En SEGPA, 346 élèves, soit une baisse de 46 élèves.

9 Ouvertures : Arcis 6ème Bar-sur-Aube 6ème Brienne 4ème Brossolette 6ème Piney 4ème Le Noyer Marchand Romilly 6ème Les Jacobins 5ème Marie Curie Troyes 6ème Vendeuvre 3ème	Réouverture : Ervy 6ème Fermeture : Pont-Sainte-Marie 6ème	Moyens complémentaires de 4h : Lusigny Méry
--	---	--

Ouvertures de dispositif UPE2A :

Collège Bachelard Bar-sur-Aube

Ajout de 6h aux 12h du lycée Les Lombards Troyes

Ouvertures de sections bilangues 6ème :

Anglais-allemand d'amorçage au collège d'Ervy

Anglais-allemand de continuité au collège Les Jacobins

Anglais-italien d'amorçage au collège Les Jacobins

Ouverture de la LV espagnol au collège Marie Curie et abondement de 3h pour les 4ème-3ème

Ouvertures de section sportive scolaire :

Athlétisme au collège d'Arcis

Escalade au collège Marie Curie Troyes

Handball au collège Le Noyer Marchand Romilly

Basket-ball et football féminin au lycée Chrestien de Troyes

Évolution de la moyenne élèves par division :

Hors Education Prioritaire : 25,9 (-0,2)

REP/REP+ : 23,3 (-0,4)

REP : 23,5 (-0,3)

REP+ : 22,9 (-0,6)

collèges ruraux : 25,6 (-0,1)

collèges urbains : 24,5 (-0,4)

collèges urbains hors Education prioritaire : 26,4 (-0,5)

Tous collèges : 25 (-0,3)

SEGPA : 11,9 (-0,4)

Nous avons exprimé qu'en collège, c'est la première fois en 7 ans que les moyennes baissent, la première fois en 4 ans qu'il n'y a pas de surbooking (classes qui dépassent les seuils).

Il n'y a que 6 niveaux qui atteignent les seuils (Arcis 5èmes, Bouilly 3ème, Piney 6ème, Brossolette 6ème, Romilly Langevin 5ème et 4ème).

De nombreuses équipes se sont mobilisées et se sont battues pour obtenir des ouvertures ou réouvertures.

Les représentants de la FSU disent qu'il ne faudra pas que l'Aube paraisse privilégiée et que cela soit un prétexte pour qu'elle soit une cible des 1800 suppressions de postes à la rentrée 2021.

Nous rappelons que sur les lycées, le constat est cependant toujours le même, les classes de 2nd et des classes de spécialité sont à 35-36, ce qui est aberrant dans le contexte sanitaire actuel qui doit éviter le brassage des élèves.

Nous avons demandé à ce qu'à Langevin Romilly, une attention particulière soit accordée notamment à cause des arrivées de la région parisienne en cours d'année scolaire qui peuvent faire dépasser les seuils.

QUESTIONS FSU :

1) Quelles sont les procédures et quels sont les délais pour obtenir le forfait mobilités durables ?

Il faut la demander dès cette année avant le 31 décembre.

Il n'y a toujours pas de circulaire sur le format de demande.

Le plus simple est d'adresser sa demande à la DRH de la DSDEN de l'Aube qui centralise les demandes et qui va transmettre ensuite à qui de droit.

Pour obtenir un modèle de demande et de déclaration sur l'honneur, vous pouvez vous rendre vers cet article en cliquant [ici](#).

2) Peut-on avoir un plan canicule au niveau académique/départemental qui puisse se traduire dans les établissements ?

Nous avons expliqué qu'il faut une cartographie des bâtiments scolaires non rénovés. A chaque fois que nous évoquons ce sujet, en tant que représentants des personnels, les collectivités ne répondent pas sur la rénovation des établissements (ce qui nécessiterait une réponse et une intervention immédiate) mais sur leurs reconstructions. Un exemple : à l'école de Saint-André, une réponse immédiate serait l'installation de rideaux occultants, or ils ne sont toujours pas posés.

Nous demandons à ce que des outils de dialogue afin de faire de la prévention (au même titre que les protocoles incendie, PPMS, ...) puissent exister afin d'apporter des réponses immédiates aux problèmes car les collectivités sont incapables de répondre à des problèmes par leur manque de réactivité.

L'administration va inciter les chefs d'établissements à entrer en contact avec les collectivités car les situations sont différentes. Elle va faire des préconisations avec le préfet pour faire une note vers les collectivités. Il faut une action globale en terme de communication et faire un état des lieux.

3) Guide amiante : après publication du guide à destination des chefs d'établissements, à quel moment est-il prévu de réaliser les diagnostics et à quel moment les personnels seront-ils informés ?

Un diagnostic a été réalisé en 2013. Il doit être actualisé pour 2021. Il s'agira d'un diagnostic par observation.

Nous expliquons que le problème est que les DTA existent mais les constats ne sont pas affichés dans les établissements. Cela engendre de l'inquiétude chez les collègues et les familles car les communes ne font pas la publicité.

L'administration va communiquer avec le préfet afin de rappeler à l'ensemble des directeurs cette nécessité d'affichage.

4) Quels sont les montants et les critères de répartition des enveloppe HSE dans les établissements ?

Près de 6 600 HSE pour les lycées et 8 500 HSE pour les collèges.

Pour chaque établissement, les critères se basent sur les effectifs élèves et si le territoire est en Éducation Prioritaire.

Pour connaître le montant de votre établissement, allez voir le document sur cette page [ici](#).

Il faut additionner les 2 nombres.

Explication du document :

Programme 141 : enseignement public du second degré

Programme 230 : vie de l'élève

5) Quel est le nombre de contractuels et de vacataires dans l'académie et le département ?

Il y en a davantage en LP (1/3 dans certaines sections). Les données sur le second degré sont en

attente et seront communiquées prochainement.

Nous expliquons que notre inquiétude est que suite au vote de la loi de transformation de la Fonction Publique, il y ait une précarisation du métier enseignant en ayant recours davantage à la contractualisation plutôt qu'à la titularisation.

M. Bablon répond qu'il n'a pas ce sentiment mais qu'il faut observer les chiffres afin de s'en convaincre.

6) Des établissements ne sont pas équipés de gel dans les salles d'enseignement/de travail/de vie. Même si la présence de gel n'est pas prévue dans les protocoles, les proviseurs/principaux et les mairies/conseils départementaux/régionaux peuvent-ils être invités à équiper les établissements ?

M. Bablon pense qu'il faut inciter à prendre sur le budget des établissements afin de financer le gel. Il reconnaît que cela représente un coût et qu'il faut pour cela inciter les élèves à se laver les mains au savon.

Nous expliquons que cela est matériellement impossible, les points d'eau ne sont pas en quantité suffisante et les élèves sont trop nombreux.

De plus, la situation budgétaire dans les établissements devrait permettre de financer le gel car des économies non négligeables ont été réalisées sur le budget photocopies pendant la période confinement-déconfinement de la fin d'année scolaire 2019-20 et sur le financement des voyages qui sont en partis annulés ou plus présentés, notamment sur la part accompagnateur.

M. Bablon pense que la somme des voyages n'a pas toujours été remboursée surtout pour ceux avec nuitées.

Il va évoquer lors du prochain échange avec les personnels de Direction (pour le 2nd degré) et les mairies (1er degré) la question du financement du gel.

Il incite les personnels à saisir le registre afin de permettre une enquête CHSCT (comité hygiène santé et condition de travail).

7) Dans le premier degré, plusieurs remplaçants n'ont pas eu leurs masques, qu'est-il prévu pour compenser les dépenses engendrées? De plus, les masques lavables ont été bien abîmés par les lavages successifs, quand aura lieu le renouvellement?

Toutes les demandes qui ont été remontées ont été traitées.

Nous expliquons que nous avons eu des remontées de remplaçants qui n'en ont pas eu.

M. Bablon répond que les professeurs concernés doivent demander au directeur d'école ou à l'établissement de rattachement d'être fournis en masque.

Nous ajoutons qu'il n'est pas toujours facile pour eux de s'y rendre, certains étant en poste sur d'autres établissements que celui de rattachement.

Nous redemandons, sous condition de la non toxicité des masques DIM, la date de la prochaine

livraison et si ce sera la dernière.

Le renouvellement des masques est prévu pour novembre pour tenir jusqu'en février.

Nous demandons si les collectivités locales ont l'intention de fournir de nouveau les élèves en masques.

L'administration n'a pas d'information, elle sait seulement que cela dépendait du niveau de bourse de l'élève.

8) Les orientations stratégiques ministérielles du CHSCTMEN ont pour axe premier en 2020/2021:

-Prendre en compte le retour d'expérience sur la crise sanitaire. A ce titre le CHCTMEN informe "qu'il est indispensable d'organiser, sur le temps de service, des temps d'échanges au sein des collectifs de travail, de manière à favoriser l'expression des personnels sur la crise sanitaire, et à identifier les atouts et les points de fragilité des dispositifs de prévention et d'accompagnement des personnels".

Sur quels moyens à disposition dans le département vont pouvoir s'organiser ces temps d'échange ?

M. Bablon répond qu'il y a eu des temps d'échange dans les établissements mais reconnaît que ce n'était pas sur le temps de service.

Il invite les écoles à prendre sur les temps de concertation afin de remplir les sondages.

9) Les OSM 2020-2021 rappellent dans l'axe 3 le temps alloué à l'exercice des missions des assistants de prévention (20%) et des conseillers de prévention (50%).

Les moyens actuellement disponibles permettent-ils aux personnels concernés de consacrer effectivement le temps normalement prescrit aux missions de prévention ?

Nous ajoutons qu'on se contente de donner des casquettes. La réalité est visible à notre niveau. La prévention ne repose sur rien. La stratégie ministérielle étant d'avoir des intentions louables mais qui ne sont jamais mises en œuvre.

M. Bablon répond qu'au niveau de notre département, beaucoup a été fait même s'il reconnaît que l'on fait ce que l'on peut en fonction des moyens que l'on a. Davantage pourrait être réalisé.

